

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1058

Artikel: Serrez les rangs!
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

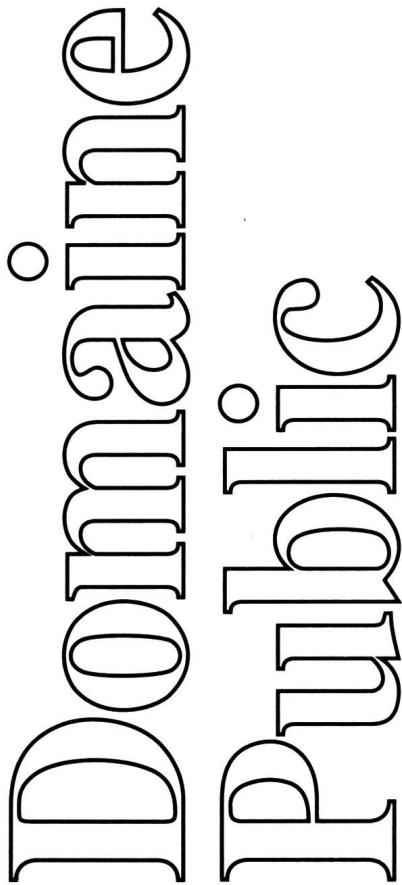
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DP

IAA
1002 Lausanne

31 octobre 1991 - n° 1058
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Serrez les rangs !

L'apport effectif de l'Espace économique européen (EEE) sera considérable pour la Suisse. Que l'on s'attache à ses conséquences les plus visibles ou que l'on regarde ses effets indirects et moins directement prévisibles, la ratification du traité accepté par le Conseil fédéral mérite un large soutien devant le Parlement d'abord, face au peuple et aux cantons ensuite.

A partir du 1^{er} janvier 1993 au plus tôt, ou après une période transitoire dans certains cas, les Suisses pourront librement exercer leur profession dans chacun des dix-neuf pays signataires et leur formation y sera reconnue. Les marchandises et les services circuleront librement sans que les exigences des pays les plus avancés en matière de protection de l'environnement ne soient mises en question. Et si l'accord sur le transit peut être diversement interprété — la Suisse étant gagnante pour les uns et perdante pour les autres (*voir à ce sujet la position de Jean-Claude Hennet dans la rubrique Forum*) — ce qui compte dans ce domaine c'est que la philosophie suisse l'emporte largement: au-delà du nombre, du tonnage et du degré de propreté des camions qui traverseront les Alpes, le principe du transport combiné est aujourd'hui largement admis par la Communauté.

Ce travail minutieux et souvent ingrat au vu des réactions suscitées dans les milieux politiques et médiatiques en Suisse aura donc été positif et concluant: non seulement il ouvre la porte du plus grand espace économique de la planète, mais il est une étape vers une intégration pleine et entière à la Communauté européenne, dont l'aspect économique n'est de loin plus le seul moteur. Le rapprochement effectué pour l'EEE sera acquis lorsqu'il s'agira de négocier une adhésion.

Le prix à payer sera certes élevé. Financièrement d'abord: 300 à 350 millions de francs pour le fonds de cohésion destiné à rapprocher les économies des pays du sud du continent de celles des nations plus fortunées. Plus encore au moment de l'adhésion. Economiquement ensuite: nos entreprises, notre agriculture, nos services, devront com-

poser avec une concurrence accrue, ce qui pourrait se traduire par des reconversions difficiles. Politiquement enfin, les pays de l'AELE ayant à appliquer des directives qui seront décidées par la Communauté, sous réserve du recours possible à une procédure *ad hoc* (*lire le dossier de l'édition*).

Lors du vote sur l'EEE, parlementaires et citoyens feront inévitablement une mise en perspective et auront à l'esprit une future adhésion à la Communauté. Il s'agit donc dès maintenant d'avoir des réponses à donner à celles et ceux que cette échéance rebute. Car si un accord a été possible sur plus des neuf dixièmes du droit communautaire, la partie restante sera évidemment la plus difficile à accepter et aucune exception permanente ne sera alors négociable. Il faut donc définir des objectifs et des solutions concernant les probables points d'achoppement que seront l'agriculture (en partie exclue de l'EEE), le trafic-marchandises (il ne sera plus possible de maintenir en Suisse des normes différentes de celles de la CE) et la fiscalité (la TVA est une condition d'adhésion).

Après le travail diplomatique vient donc une tâche encore plus ardue et dans laquelle le Conseil fédéral et le Parlement n'ont guère brillé ces dernières années: la définition d'objectifs à long terme, l'information de la population et un lobbysme des lobbies capables de gagner une votation populaire. Pour informer et convaincre, il serait bon que les faux prophètes qui n'avaient cessé de tirer sur l'EEE pendant la phase de négociation et qui s'étaient empressés de l'enferrer avant même sa naissance changent de registre: en continuant à présenter cet accord comme déséquilibré et invendable, ce qu'il n'est pas, ils apportent de l'eau au moulin des isolationnistes, qu'ils s'agisse des Verts fondamentalistes, de l'USAM ou de l'UDC tendance Blocher.

Car on a beau claironner qu'un refus de l'EEE ne compromettrait pas les négociations en vue d'une adhésion, le Conseil fédéral n'aurait ni le soutien

PI
suite page 3

Le deuxième référendum

C'est reparti comme en 76: une alliance droite nationaliste – tiers-mondistes, à laquelle vient de se joindre le parti socialiste, se bat pour une Suisse qui reste à l'écart des grandes institutions internationales.

(ag) Le comité de la droite extrémiste contre l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods s'est constitué. C'est toute la bande.

Le Schweizerische Volkspartei zurichois, (SVP) d'abord (le sigle français de ce parti, UDC, Union démocratique du centre, est une étiquette qui trompe de plus en plus sur la marchandise: en fait, c'est l'union décentrée !) En tête bien

sûr, Christoph Blocher et les conseillers nationaux zurichois SVP Walter Frey, Willi Neuenschwander, réélus, ou Hans-Ulrich Graf, ancien. Mais aussi des radicaux: Ernst Cincera (ZH), Rolf Mauch (AG), Karl Weber (SZ) et naturellement le Bernois Otto Fischer ou l'Argovien Hans Letsch toujours disponibles pour de tels coups, comme Paul Eisenring, PDC de Zurich. Ajoutons à ce panel des crabes Hans Steffen, démocrate suisse, ex-Action nationale.

La dénomination de ce comité promet un beau déchaînement de démagogie: «Comité contre les 10 milliards pour Bretton Woods».

Les opposants confondent volontairement la cotisation d'entrée dans ces institutions à acquitter immédiatement et les engagements de garantie qui n'ont pas à être libérés. Alors que la Banque mondiale a des exigences très strictes quant au respect des obligations des pays emprunteurs, quitte à offrir aussi par ses filiales des prêts avantageux remboursables à terme (voir le numéro spécial sur les institutions de Bretton Woods, *Le Dossard 153 – DP 969*), les opposants de droite ne craignent pas d'écrire qu'il faut considérer toute garantie comme perdue d'avance. Naturellement ce chiffre impressionnant de 10 milliards est mis en rapport avec le déficit actuel et conjoncturel des finances fédérales. C'est exactement la manœuvre qui a réussi en 1976.

Les Chambres fédérales, à une majorité très forte, avaient accordé en 1975 un prêt à l'IDA (Association internationale de développement) qui n'exige pas d'intérêts des pays débiteurs. La cause était excellente. Les ressources de l'IDA sont alimentées par les bénéfices (importants) de la Banque mondiale et des contributions à fonds perdus. Or la Suisse en 1975 n'octroyait qu'un prêt de 200 millions. Opposition de Otto Fischer et de James Schwarzenbach. Référendum. On invoque l'état des finances fédérales. Refus par 715 000 non contre 550 000 oui, le 13 juin 1976. Les organisations tiers-mondistes qui recommandaient le «non» jouèrent un rôle coupable dans cet échec.

L'intervention des leaders de la droite

extrémiste rend l'alliance objective des organisations tiers-mondistes suisses-allemandes incompréhensible. Il faut se féliciter de ce que la Communauté des œuvres d'entraide ait renoncé à soutenir le référendum. La conviction de Mario Carera a été de grand poids. On est heureux aussi que les Romands et les Tessinois de la Déclaration de Berne aient pris publiquement leur distance de la décision de soutien au référendum, imposée par les Suisses-allemands.

Le refus des extrémistes de droite au FMI éclaire leur opposition à l'Europe. Les institutions de Bretton Woods ne menacent pas notre neutralité, elles ne limitent pas notre souveraineté. C'est donc à l'état pur le refus de tout engagement international, la xénophobie, l'appel à l'égoïsme, la politique des caisses vides qui les animent.

FMI, transversales alpines, Espace économique européen, ces trois sujets essentiels imposent un recentrage politique; les réformistes sont engagés dans un enjeu historique.

Chaque parti aura à le comprendre. Ainsi la décision du comité central du parti socialiste de soutenir le référendum des durs du tiers-mondisme est une grave faute politique. Elle porte atteinte à la cohérence gouvernementale nécessaire pour faire passer trois objets qui marquent l'ouverture de la Suisse. Plus grave encore, il désavoue ceux qui courageusement dans les associations tiers-mondistes ont pris le risque de s'opposer à la dérive jusqu'au boutiste. Il fait apparaître un parti sous influence. *Domaine public*, dans la mesure de ses forces, prendra le contre-pied. ■

Serrez les rangs !

suite de l'édito

populaire ni les coudées assez franches pour assurer le succès de cette nouvelle étape.

Il est donc urgent de clarifier les positions — si l'UDC persiste dans sa position négative, M. Ogi peut-il rester au Conseil fédéral sous l'étiquette de ce parti? — et de préparer avec ceux qui répondront présents les deux décisions politiques majeures de cette fin de siècle: la participation à l'EEE, puis l'adhésion à la Communauté européenne. Le rôle des partis politiques ne sera pas négligeable pour assurer la réussite de ces étapes: si les parlementaires ou les sections cantonales ne se sentent pas liés par les décisions de leurs organes centraux, à l'image de la triste démonstration faite à l'occasion du vote de ce printemps sur le régime des finances fédérales, le succès de l'opération est compromis d'avance.

La relative poussée populiste constatée lors des dernières élections n'a pas de raison de troubler radicaux, démocrates-chrétiens et socialistes. Elle devrait au contraire les stimuler à resserrer les rangs pour faire la démonstration de leur maîtrise des grands dossiers.

La responsabilité de ces trois formations est désormais engagée.

PI

EN BREF

A partir de 1993, les patients de la région bâloise domiciliés dans les arrondissements de Lörrach et Waldshut (RFA) et dans le département du Haut-Rhin bénéficieront, dans les hôpitaux de Bâle-Campagne, d'un tarif préférentiel identique à celui appliqué aux Suisses des autres cantons et donc inférieur de 100 francs par jour au tarif pour étrangers: la région transfrontalière comme réalité et pas comme objet de discours.

Une milice de quartier non armée pour contrôler les parcs, les garages souterrains et les ascenseurs, c'est la proposition d'un politicien du PDC zurichois.